

L'achat groupé : une solution pour réduire vos factures d'énergies ?

Afin de vous orienter vers le contrat le plus intéressant, sans passer des heures à comparer, la **Ville de Malmedy organise un nouvel achat groupé d'électricité et de gaz** en collaboration avec Wikipower.

Pour bénéficier de tarifs énergétiques avantageux, **il est primordial de comparer votre contrat d'électricité et de gaz chaque année**. Tous les contrats ne se valent pas. Les avantages proposés (énergie verte, call-center disponible, choix du mode de paiement et de réception de vos factures,...) peuvent fortement varier. La comparaison entre les tarifs variables et les tarifs fixes n'est pas aisée.

Le principe de l'achat groupé est simple : Wikipower réunit un grand nombre de consommateurs afin de mettre en concurrence les fournisseurs dans le but d'obtenir **un contrat exclusif maximisant vos économies**. Wikipower vous envoie ensuite une offre **personnalisée** que vous êtes **libre d'accepter ou non**.

Bon à savoir : vous pouvez changer de fournisseur d'énergie à tout moment **sans payer d'indemnité de rupture et sans démarches administratives**.

Intéressé·e par cette démarche ?

Inscrivez-vous gratuitement en 5 minutes, que ce soit en ligne, par téléphone ou en envoyant le formulaire papier par la poste (le formulaire papier est disponible à la Villa Lang ou téléchargeable ci-dessous).



malmedy.wikipower.be



04 287 37 50



Formulaire papier
(disponible à l'accueil de la Villa
Lang ou téléchargeable ICI)

Lors des éditions précédentes, en 2024 et 2025, sur les 420 ménages malmédiens inscrits à l'achat groupé, 181 ménages ont franchi le pas et ont changé de fournisseurs suite à l'offre proposée.

Concerné par le tarif social ? Contactez le CPAS d'abord

Si vous êtes tenté.e de vous inscrire à l'achat groupé, vérifiez si vous avez la possibilité d'ouvrir un droit au tarif social. Contrôlé tous les 3 mois par la CREG (Commission de régulation de l'électricité et du gaz), le tarif social reste toujours le tarif le plus bas.

Pour savoir si vous êtes dans les conditions d'octroi, vous pouvez vous adresser au CPAS de la Ville de Malmedy. Infos : 080/79 97 30

Besoin d'un conseil en matière d'économie d'énergie, de logement ou de fiscalité ?

L'Espace Wallonie, situé Place Albert n°9, organise des permanences chaque semaine avec des experts ! Vous pouvez prendre un rendez-vous directement en vous rendant sur place, par téléphone au **1719** ou en vous rendant sur [leur siteweb pour réserver un rendez-vous](https://www.wallonie.be/fr/demarches/beneficier-des-services-de-lespace-wallonie-de-malmedy).

<https://www.wallonie.be/fr/demarches/beneficier-des-services-de-lespace-wallonie-de-malmedy>

Cette action est une initiative du service énergie de la Ville de Malmedy dans le cadre du [plan POLLEC \(énergie-climat\)](#) de la Ville de Malmedy.